

Violences faites aux femmes

Ensemble, arrêtons les violences faites aux femmes.



Des dispositifs nationaux et locaux

Dispositif d'alerte et de secours

En cas d'urgence et de danger immédiat :

- Appeler le 17
- Utiliser le **114** par SMS

Des numéros d'écoute, d'orientation et de conseil

Pour parler à des professionnels attentifs qui veillent à informer et indiquer les démarches à suivre selon la problématique et la demande de l'appelante.

- Numéro national Violences Femmes Info: 3919
 Numéro gratuit et anonyme à destination des victimes de violences sexistes et sexuelles, de leur entourage et des professionnels concernés, fonctionnant désormais sans interruption.
 24h/24h et 7 jours sur 7 depuis août 2021.
 - La plateforme téléphonique est également accessible aux femmes en situation de handicap, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, via l'application Roger Voice ou sur le site www.solidaritefemmes.org
- SOS Viols Femmes Informations: 0800 05 95 95
- Numéro d'aide aux victimes : 116 006
- Voix de femmes/SOS mariage forcé : 01 30 31 05 05
- Si vous êtes un enfant victime de violences, appelez le 119 (appel gratuit 24h/24, 7j/7)

Des contacts avec les associations locales

Le Mouvement universel d'émancipation des femmes (Le MEUF) : **01 34 33 43 80** Page Facebook du Meuf

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles du Val-d'Oise (CIDFF 95) : **01 30 32 72 29** http://www.cidff95.fr/

Délégation régionale des femmes et à l'égalité du Val-d'Oise : 01 34 20 26 76

Des numéros à joindre par SMS, pour alerter sans bruit

Dans certains cas, il n'est pas simple de passer un coup de téléphone. Pour alerter sans bruit, vous pouvez écrire un SMS expliquant votre situation à l'un de ces 2 numéros :

Le 114 (numéro national)

Le 114 est aussi le numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence.

Le 06 33 84 97 84 (numéro local)

Des plateformes et applications web

Des solutions en ligne sont aussi disponibles pour rentrer en contact avec des professionnels via des tchats, de façon anonyme :

www.arretonslesviolences.gouv.fr

Pour signaler votre situation sur internet via la plateforme de signalement dédiée (tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable)

www.commentonsaime.fr

Pour utiliser le tchat gratuit et être mise en relation avec une professionnelle de l'association <u>En avant toutes</u> à destination des jeunes femmes et des personnes LGBT+

Télécharger l'application <u>App-Elles</u> qui permet d'alerter jusqu'à 3 contacts de confiance et qui cartographie l'ensemble des structures de prise en charge des femmes victimes de violences pendant le confinement.

Dispositif d'alerte en pharmacie

Depuis le confinement, les personnes victimes ont également la possibilité de se signaler, à tout moment et sans attestation, auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre.

Chaque victime ou chaque proche de victime (familles, amis, voisins, collègues, etc.) peuvent en effet alerter un pharmacien à tout moment.

Afin de prendre en charge au plus vite les victimes, les forces de police et la gendarmerie ont reçu comme consigne du ministère de l'Intérieur d'intervenir en urgence pour les appels provenant des pharmacies.

Liens utiles Arrêtons les violences